

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire et électorale de l'association

LIGUE DE CHAMPAGNE DE TIR.

L'an deux mille huit, le 20 septembre à 9 heures.

Les Membres de l'Association **LA LIGUE REGIONALE DE TIR DE CHAMPAGNE**,

dont le siège est au domicile du Président ,

se sont réunis au stand de la Société de Tir de Reims, 12 av du 29 août 1944 51430 Tinqueux,

sur la convocation du Comité directeur en date du **13 août 2008**, en raison du silence du Président Gilbert Pencet, suite au recommandé du 10 juin 2008, conformément à l'article 9 des statuts de notre ligue.

L'assemblée a été convoquée par Messieurs **BOULANGER Michel et COLLOT Jacques**, nommés par le Comité Directeur, monsieur Boulanger est désigné comme Président de la séance.

Jacques COLLOT présente les personnalités invitées et présentes dans la salle :

Monsieur Serge ROTHIER, Président du CROS Champagne Ardenne,

Monsieur Hervé GAMBIER, Responsable régional du Crédit Agricole,

Monsieur Pierre SENNERET, cadre Technique à la FFTir et responsable inter-régional.

Le président constate, après vérification des pouvoirs, que 43 sociétés sont présentes, ou représentées sur les 59 en liste, (11 sur 13 pour le 08, 13 sur 16 pour le 10, 13 sur 22 pour le 51 et 6 sur 8 pour le 52) représentant 115 voix sur 138. Les associations qui ne sont pas présentes ou représentés, 3 non porteurs de voix et 13 porteurs de voix.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les membres peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée, du 10 juin 2008
- Les pouvoirs des Membres représentés par des Membres Mandataires
- (**non présent**) - le rapport Moral et Financier du Conseil sur l'exercice écoulé, (absence de Gilbert Pencet)

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **1 Adoption du procès verbal de la dernière A.G**
- **2 Approbation du rapport Moral du Président.**
- **3 Election du Comité Directeur.**
- **4 Rapport Financier.**
- **5 Rapport des vérificateurs aux comptes.**
- **6 Budget prévisionnel**
- **7 Cotisation Ligue pour la saison 2008/2009**
- **8 Cotisation Ligue pour la saison 2009/2010**
- **9 Election des représentants à l' AG Fédérale, vœux de la Ligue**
- **10 Election de 2 vérificateurs aux comptes.**
- **11 Nomination d'un expert comptable.**
- **12 Calendrier.**

Puis il donne lecture des rapports et ouvre les débats.

Ce sont douze résolutions qui sont à l'ordre du jour.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :

Première résolution

Le rappel du procès verbal de la dernière assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2008 n'a pas été sujet à contradiction. Seul le club de Villers – Semeuse sera rajouté aux clubs représentés.

Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 12 Janvier 2008 ne fait pas l'objet de remarques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Après avoir constaté la carence concernant le rapport moral , Michel BOULANGER indique que tout a fonctionné comme prévu au règlement et toutes les sociétés sont à féliciter pour leur participation à cette remise en marche de la ligue, plus particulièrement les associations de tir sportif de compétition et les sportifs qui ont porté haut les couleurs de notre ligue, aux France, en Europe et au Mondial.

En l'absence de Monsieur Pencet, le compte rendu moral du Président n'est pas voté.

Troisième résolution

Après décompte c'est 110 voix exprimées pour 115 possibles, 26 candidats pour l'élection du comité directeur, inscription et liste fournie le 13 août. Sont élus à la majorité des voix au premier tour, Aimé Claude, Anneau Catherine, Bescont Luc, Bisiaux Bernard, Boulanger Michel, Collot Jacques, Davain Michel, Delafait Patrick, Depret Pascal, Dewilde Christophe, Dumont José, Garnier André, Gierak Zénon, Kiefer Françoise, Leroy Christian, Merat Bernard, Minjeau Jean Michel, Perriot Jean Claude, Pertuisot Michel, Saintourens Michel, Somson Jean Claude.

Election du 2^{ème} tour pour 1 poste à pourvoir et 5 candidats, Borg Guy 1 voix, Jean Evelyne 13 voix, Pilliet Michel 15 voix, Sansonny Michel 32 voix, Robinet Christian 52 voix, Robinet Christian est élu.

Le Comité Directeur s'est réuni pour proposer à l'assemblée son bureau.

Au poste de Président Collot Jacques, au poste de Vice Président Boulanger Michel, au poste de Secrétaire Général Aimé Claude, au poste de Secrétaire Général Adjoint Kiefer Françoise, au poste de Trésorier Général Bescont Luc, au Poste de Trésorier Général adjoint Leroy Christian, au poste de Responsable S.E.C Minjeau Michel, au poste de responsable des Arbitres Pertuisot Michel.

Personne ne souhaitant le vote à bulletin secret, l'assemblée n'élit à l'unanimité Jacques Collot au poste de Président de la ligue.

Quatrième résolution

Bernard Bisiaux, trésorier élu pour la période 2004/2008 déclare ne pas avoir eu les éléments nécessaires pour fournir le bilan de la saison 2007/2008, nous pouvons considérer qu'il y a carence.

Il est demandé au trésorier Bernard Bisiaux d'effectuer un bilan provisoire, avec observations, à seul fin de le joindre aux demandes de subventions et le remettre à toutes autorités désireuses.

Il est demandé au Président Jacques Collot immédiatement de faire bloquer les comptes bancaires de la Ligue de Champagne de Tir, et ouvrir un autre compte intitulé **Ligue de Champagne de Tir**, en donnant une délégation de signature au trésorier Luc Bescont. L'ancien compte de la Ligue de Champagne après mise à jour des comptes et en tirant un bilan, devra être supprimé, les liquidés reversées sur le nouveau compte. Le bilan général définitif sera sans aucun doute couplé avec le bilan 2008/2009

Toutes ces propositions rentrant dans les résolutions des comptes sont adoptées à l'unanimité.

Cinquième résolution

Gierak Zénon et Saintourens Michelle vérificateurs aux comptes, déclarent qu'il n'y pas de rapport des comptes, faute de présentation même partielle des comptes par le trésorier. Il est rappelé que les contrôleurs peuvent demander les comptes à tous moments.

En l'absence de rapport, aucun vote n'est effectué.

Sixième résolution

Le budget prévisionnel établi pour la saison 2008/2009 a été effectué avec des éléments des années précédentes, sans tenir compte des résultats 2007/2008 qui peuvent venir totalement perturber ces chiffres. Le budget a été remis à tous les membres et largement commenté par Michel Boulanger, proposant un budget équilibré de 205480€ comportant un compte supplémentaire, salaire et charge pour l'employée

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution

La cotisation fédérale club est de 70 euros et de 12 euros pour la ligue, c'est finalement un seul versement de cotisation qui sera faite de 82 € pour chaque association, de la saison 2008/2009.

Licence adulte à 52 € : 13 pour la ligue et 39 pour la Fédération

Licence jeune à 31 € : 11 pour la ligue et 20 pour la Fédération

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution

Les cotisations fédérales et les cotisations de la ligue ne changeront pas, l'appel de la cotisation sera faite de 82 € pour chaque association de la saison 2009/2010.

Licence adulte à 52 € : 13 pour la ligue et 39 pour la Fédération.

Licence jeune à 31 € : 11 pour la ligue et 20 pour la Fédération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Neuvième résolution

Sont nommés à l'élection des représentants de la Ligue à l'Assemblée Générale de la Fédération

Titulaires : Jacques COLLOT et Michel BOULANGER

Suppléants : Luc Bescont et Christian LEROY

Les vœux de La Ligue concernent le règlement des écoles de tir et en particulier le classement des écoles de tir à l'échelon national, en vue d'une attribution d'aide en matériel. La ligue souhaiterait recevoir un règlement précis en début de saison sportive.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Dixième résolution

Appel des vérificateurs aux comptes pour la saison 2008/2009, 2 candidats se présentent ITUCCI Robert et VAIREAUX Daniel .

Ils sont élus à l'unanimité

Onzième résolution

Michel Boulanger préconise de prendre un expert comptable conformément aux statuts, Claude Aimé énonce le coût, cela est il vraiment nécessaire dans l'immédiat, des intervenants suggèrent de mettre les comptes à jour avant et de choisir plutôt un centre de gestion, cela sera revu à l'avancement des comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Douzième résolution

Calendrier de La Ligue

Distance 10m championnats des Clubs 4 janvier 2009 à Sainte Savine 10

Distance 10m championnats Arbalète Field 24/25 janvier 2009 à Chaumont 52

Distance 10m championnats Pistolet, Carabine, Arbalète Match, Cible Mobile le 31 et 1^{er} février 2009 à La Chapelle Saint Luc 10

Arbalète Field IR 900 9/10 mai 2009 à Givet 08

Distance 10m Ecole de Tir 23/24 mai 2009 à Chalon en Champagne 51

Le T.A.R et le 300m le 30/31 mai à Roches Betaincourt 52

Armes Anciennes le 6/7 juin à Loivre 51

Distance 25/50m le 13/14 juin 2009 à Chalon en Champagne 51

S.M Gros calibre 20/21 juin à Vouziers 08

S.M Petit Calibre 27/28 juin à Givet.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Questions diverses

- Il est demandé le remboursement des frais non réglés, une recherche sera effectuée et dès que possible le remboursement sera effectué.
- Il est demandé l'identité de la secrétaire, Mathilde LAMBERT « déjà secrétaire à mi temps au CDOS »
- Il est demandé l'adresse du nouveau siège
 - o **Ligue de Champagne de Tir**
 - o **Maison Départemental des sports**
 - o **Route de La Moncelle 08 140 BAZEILLES**
 - o **09 63 51 42 18**
 - o **ligue.champagne-tir@orange.fr**
 - o **http://champagne.fftir.org/**
- Il est demandé les coordonnées des membres du Comité Directeur

Président :	Jacques Collot	2 av Gailly	08000 Charleville Mézières
Vice Président :	Michel Boulanger	109 av Gallieni	10300 Sainte Savine
Secrétaire Général :	Claude Aimé	14 rue Jean Boisselier	10600 La Chapelle Saint Luc
Vice Secrétaire Général :	Françoise Kiefer	26 rue Salvador Allende	08000 Charleville Mézières
Trésorier Général :	Luc Bescont	12 Bd Jamin	51100 Reims
Vice Trésorier Général :	Christian Leroy	2 route de Saint Martin	52330 Juzennecourt
Responsable SEC :	Jean Michel Minjeau	11 rue du Mont Doré	51420 Nogent l'Abbesse
Responsable Arbitres :	Michel Pertuisot	89 rue Jean de la Fontaine	10300 Sainte Savine
Membre Représentant Ardennes:	Michelle Saintourens	11 bis rue de la Fraternité	08000 Villers Semeuse
Membre Représentant Hte Marne:	Jean Claude Perriot	8 rue Croix Colbert	52100 Saint Dizier
Membre Représentant Marne:	Christophe Dewilde	6 rue Foulquart	51100 Reims
Membre Armes épaupe:	Michel Davain	1 route d'Arcis	10500 Lesmont
Membre : Discipline Arbalète :	Jean Claude Somson	44 rue des Vaudois	08000 Charleville Mézières
Membre Armes Anciennes:	Bernard Mérat	4 place Saint Jean	51000 Chalons en Champagne
Membre Silhouette. Métallique:	Bernard Bisiaux	13 rue Pierre Curie	08300 Rethel
Membre Tir Sportif de Vitesse:	José Dumont	19 rue d'Ecry	08190 Avaux
Membre :	Catherine Anneau	8 rue du Violot	52500 Bussières les Belmont
Membre :	Patrick Delafaite	86 rue Emile Nivelet	08000 Charleville Mézières
Membre :	Pascal Depret	3 rue des Alouettes	52100 Saint Dizier
Membre :	André Garnier	11 rue Babel	77560 Fontaine sous Montaignillon
Membre :	Zénon Gierak	33 route Royale	08210 Mouzon
Membre :	Christian Robinet	22 rue d'Oger	51150 Le Mesnil sur Oger

L'Assemblée approuve et adopte, à l'unanimité ces questions diverses.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, des questions diverses furent posées, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par la secrétaire général et par le Président.

La Chapelle Saint Luc le 29 septembre 2008

Secrétaire Général.

Président.

S.E. 